

L'ELECTEUR

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC,

Propriétaire

Edition quotidienne

ANNONCES NOUVELLES.

Apprenti demandé.—Z. Drolot,
Grande vente à l'encan.—O. Lemieux et Cie.
Encan de meubles.—O. Lemieux et Cie.
J. A. Th. Le Vasseur.
On a besoin immédiatement.—P. H. Matte.
Exposition d'agriculture 1881.—F. Oliver.
Astral et Kerosine.—Ed. Dolbec.
Hotel Union.—A. Breaull.
Charbon pour forge.—Robt. Borland et Cie.
Un bon Gérant d'Hôtel.—N. C. Cormier.
Essayez la balance Impériale.—P. J. Collins.
Argent à prêter.—Robt Laroche.

AVIS.

Nous devons rappeler à nos lecteurs ce que nous leur avons déjà déclaré : c'est qu'ils ne doivent payer d'ici à nouvel ordre qu'au comptable de notre établissement.

Si cet avis n'est pas suivi, on s'exposera à payer deux fois.

Que nos abonnés veuillent bien ne pas perdre courage. D'ici à quelque temps, il devra inévitablement arriver, malgré toute l'attention et la diligence que nous y mettrons, quelques erreurs, mais nous espérons qu'avant la fin de la semaine, la distribution de notre journal aura repris son cours régulier.

L'ADMINISTRATION.

Avis à nos abonnés de Saint-Sauveur.

D'ici à quelques jours, en attendant que le service de la distribution soit réorganisé, pour l'avantage de nos abonnés à St Sauveur, nous avons temporairement établi un dépôt de L'ELECTEUR chez M. Félix Lacroix, marchand de tabac, No. 82, rue St Valier.

On trouvera là les deux derniers numéros de notre journal, celui qui contient les importants décrets du Saint-Père, et celui qui renferme la défense de M. Laurier en Cour d'Assises, contre le Boss Sénécal.

L'ADMINISTRATION

QUEBEC, 12 OCTOBRE 1881.

Nous sommes allé, hier après-midi, demander au Greffier de la Chambre, pour la vingtième fois peut-être depuis la session, l'enquête faite par le comité des comptes publics sur l'administration du chemin de fer du Nord.

M. Delorme nous a répondu que l'impression de cette enquête n'était pas terminée.

Nous avons alors demandé à M. le Greffier de vouloir bien nous remettre, au moins une liste des témoins entendus devant ce comité, mais il refusa encore d'acquiescer à notre demande.

Or, que le public veuille bien se rappeler qu'il y a plus de quatre mois que la Chambre a ordonné l'impression et la distribution de cette enquête, faite à grands frais, dans l'intérêt général. Que l'on n'oublie pas non plus le cynisme avec lequel les feuilles à la solde de M. Sénécal n'ont cessé, pendant qu'ils tenaient ainsi l'enquête sous le boisseau, de nous sommer d'indiquer dans cette même enquête, quoi que ce soit de compromettant pour l'un ou l'autre.

Qu'on se rappelle enfin que le Journal de Québec, pour calmer le public, était chargé de déclarer, il y a près d'un mois, que ce retard apporté dans l'impression provenait d'un malentendu, mais que ce malentendu avait cessé depuis, que toutes les dépositions étaient entre les mains de l'imprimeur et que l'enquête serait prête sous peu de jours.

Et dire que la clique Sénécal va continuer à se moquer ainsi du public, jouer ouvertement cette odieuse comédie jusqu'après les élections, et qu'il n'y aura pas un seul écrivain conservateur dans toute la Province pour protester!

Nous ne voudrions pas trop faire

injure à notre Province, mais franchement, croit-on qu'il y ait dans toute la Confédération, une seule autre Province qui tolérerait un pareil état de choses!

Le Journal de Québec feint de ne pas croire au vol des papiers de M. Pacaud.

Notre confrère voudrait-il bien nous dire alors par quels procédés ces papiers se trouvent aujourd'hui en la possession de la clique Sénécal?

Les grands jurés ont montré à M. Pacaud, mercredi dernier, un document privé qui lui avait été adressé par l'hon. M. Laurier au commencement de l'été dernier.

C'est sur la preuve de ce document que les grands jurés ont trouvé qu'il y avait matière à procès contre M. Laurier.

Notre confrère du Journal, qui occupe un poste élevé dans la hiérarchie du Boss, ne pourrait-il pas nous dire comment ses compères se sont procuré ce document?

Allons! puisque vous êtes du nombre de ceux qui applaudissent à ces tours si honnêtes et si habiles joués à vos adversaires, et que vous n'y voyez que de la sorcellerie, vous ne devez pas tenir à en voiler les détails au public!

Parlez! Soyez certains que tous les renseignements que vous nous donnerez nous seront très utiles dans les circonstances?

Ilâtons-nous cependant de constater, en justice pour le parti conservateur, que tous nos adversaires ne sont pas aussi enthousiastes des tours du ring qui gouverne aujourd'hui la Province.

Le Nouvelliste, journal conservateur, terminait, hier, un article à ce sujet, comme suit:

"Il n'est pas un homme de parti se respectant un tant soit peu qui voudrait prendre sous sa sauvegarde l'individu qui s'oublie jusqu'au point de violer le secret des lettres.

"C'est là une de ces fautes contre lesquelles la conscience publique a toujours raison de se révolter."

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Sénécal a produit à 2 heures, hier après-midi, sa réponse à la défense de M. Laurier.

Les journaux anglais de Montréal nous apprennent que M. Sénécal a répondu en droit, c'est-à-dire qu'il objecte à ce que M. Laurier soit admis à faire la preuve des accusations portées contre lui. Au lieu de mettre M. Laurier en demeure de faire la preuve de ces accusations, il demande à ce que la Cour l'en empêche.

Cette reculade est regrettable. Il semble que le surintendant du chemin de fer du Nord occupe une telle position, qu'il doit, pour le moins, au public de se disculper.

La Cour ne s'est pas encore prononcée sur le mérite de cette réponse en Droit.

Le procès pour libelle, de Boss Sénécal contre l'honorable M. Laurier, va probablement durer deux semaines.

Il doit commencer lundi prochain. Nous avons pris les arrangements nécessaires pour publier un compte-rendu complet de tous les témoignages et de tous les discours.

Nous avons appris ce matin avec regret la mort arrivée à 11 heures hier soir, à Montréal, de l'honorable Edouard Goff Penney, sénateur.

L'honorable M. Penney était l'un des principaux propriétaires du Herald, et l'un des chefs du parti libéral dans le district de Montréal.

Nous venons de parcourir avec le plus vif intérêt et tout d'une haleine, un volume bien écrit et aussi parfait que possible au point de vue typographique, intitulé: "Literary sketches, ou Littérature au Canada-Français".

M. le Dr Bender, l'auteur de cette nouvelle publication anglaise, consacre un chapitre de son intéressant ouvrage à chacun des écrivains canadiens-français qui ont fourni leur contingent à la série de livres de prix distribués dans les écoles, par le département de l'Instruction publique.

Esprit très-cultivé, ayant une connaissance parfaite des langues anglaise et française, personne mieux que l'auteur du "Literary sketches" pouvait aborder avec de meilleures chances de succès, l'entreprise quelque peu hasardeuse de faire lire et apprécier les écrivains canadiens-français par nos compatriotes d'origine britannique. En contribuant à déraciner certains préjugés qui existent chez la plupart des anglais contre notre littérature, M. le Dr Bender aura beaucoup fait pour nous au point de vue national, car, comme il le dit avec beaucoup d'à-propos au commencement de son chapitre d'introduction:

"L'histoire de l'éducation d'un peuple est la meilleure preuve que l'on puisse donner des progrès qu'il a faits et du degré de civilisation qu'il a atteint."

Au reste, l'auteur de la "Littérature au Canada-Français" ne cache point ses motifs et définit carrément le but qu'il se proposait en écrivant son livre, quand il ajoute quelques lignes plus loin: "En publiant la série de critiques littéraires qui suivent, j'ai un double but: d'abord faire connaître au monde anglais ce qu'il est, les mérites et les ressources de la littérature canadienne-française et ainsi provoquer un intérêt mutuel et sympathique chez les deux nationalités dont se compose notre population: sentiments qui ne pourront se développer que par la connaissance plus complète que ces deux éléments acquerront l'un de l'autre."

Critique bienveillant mais éclairé, M. le Dr Bender tout en s'appliquant à faire ressortir les mérites des livres dont il fait une analyse consciencieuse, indique néanmoins, chaque fois que l'occasion s'en présente, les points faibles qui l'ont frappé.

En lisant cette série d'études sur notre littérature, écrites dans un style imagé quoique toujours parfaitement classique, on se forme une idée exacte du genre des écrivains dont il est question et de la valeur intrinsèque des ouvrages qui y sont analysés.

Les esquisses littéraires sont suivies d'un petit travail fort bien traité sur le projet resté à l'état d'embryon, que l'on a prêté au marquis de Lorne, de fonder une Académie canadienne.

En somme, ce livre dont les intentions et le but se trouvent parfaitement résumés dans les deux vers placés comme épigraphe en tête du dernier chapitre:

"Their cause I plead,—plead it in heart and mind.
A fellow-feeling makes one wondrous kind."

mérite d'avoir sa place dans toutes les bibliothèques canadiennes, de même qu'il a obtenu son entrée d'embellie dans les collections de livres du département de l'Instruction publique.

Littérairement parlant, M. le Dr. Bender n'en est pas à son premier coup d'essai, et il n'a pas dit son dernier mot, car, s'il est l'auteur d'un grand nombre d'écrits remplis d'aperçus originaux fort appréciés des lecteurs de différents journaux et revues du Canada et des Etats Unis, nous apprenons aussi avec plaisir, qu'un ouvrage de lui, qui ne le cédera en rien, comme intérêt, à

celui dont nous saluons aujourd'hui l'entrée dans le domaine des lettres, est actuellement sous presse et doit paraître incessamment.

La protection n'est pas une vaine promesse.

Rendons justice à qui de droit. Nous avons cru longtemps qu'en promettant de protéger les industries en général et notre bonne ville de Québec en particulier, les chefs du parti conservateur n'étaient pas sincères; nous étions dans l'erreur.

Nous venons d'apprendre qu'une des principales manufactures de coffres-forts du Haut Canada va installer prochainement à Québec l'établissement le plus colossal de la Paissance pour ce genre d'articles. Un des passages du projet de prospectus de cette maison dit que le nouvel établissement a été vu de manufacturer sur une grande échelle des coffres-forts spéciaux pour mettre les valeurs et documents à l'abri des amis du gouvernement, et ajoute que depuis le détournement du dossier de Bellechasse et le vol commis avec effraction chez M. E. Pacaud, nul n'est sûr de pouvoir garder sa propriété. L'on sait à n'en pouvoir douter que le recéleur du vol commis chez le rédacteur en chef de L'ELECTEUR n'est pas un adversaire du gouvernement. De là, nécessité pour chacun, et surtout pour ceux qui font de l'opposition au gouvernement, de se procurer un coffre-fort de la dite maison.

Les termes du prospectus en question nous paraissent parfaitement justifiés et nous reconnaissons volontiers qu'en protégeant ceux qui s'approprient le bien d'autrui, le gouvernement favorise indirectement les manufactures de coffres-forts.

On nous dit que le gouvernement ne s'en tiendra pas là. Voulant donner satisfaction aux apothicaires qui trouvent que leur commerce n'est pas suffisamment protégé, le gouvernement, dit-on, étudie le moyen de propager la picotte. Plus ce fléau sera répandu, plus les apothicaires feront de bonnes affaires!

Comme c'est logique et comme nous avions tort de croire que les chefs conservateurs manquaient de sincérité! Pourquoi achète-t-on un coffre-fort? —Pour mettre ce que l'on possède, à l'abri de la cupidité d'autrui. Si l'on n'avait pas de cupidité, on n'achèterait pas de coffres-forts, cette industrie tomberait dans le marasme; donc, encourager la cupidité, c'est protéger l'industrie des coffres-forts.

Pourquoi achète-t-on des médicaments?—Pour chasser les maladies. S'il n'y avait pas de maladies, on n'achèterait pas de drogues et les apothicaires succomberaient de misère; donc, propager les maladies, c'est protéger le commerce des apothicaires; aussi, c'est ce que fera le gouvernement lorsqu'il voudra faire prospérer les commerçants de drogues.

On dit que le retard apporté par le gouvernement à ce sujet vient du désaccord entre ses membres, dont les uns préfèrent propager la picotte comme étant une des maladies qui admettent le moins de retard dans l'emploi des médicaments, tandis que les autres qui trouvent que la durée de cette maladie est trop courte voudraient lui substituer une maladie dont la durée soit plus longue. Pour trancher le débat, on parle de mettre au concours le choix d'une maladie qui soit tout à la fois la plus impérieuse dans ses besoins de drogues et la plus longue dans sa durée.

C'est après cela que, grâce au gouvernement, les apothicaires feront vite

fortune! C'est alors qu'avec les fabricants de coffres-forts ils crieront en chœur: Vive la Protection!

BASTIAT.

ACTUALITES.

Des personnes qui résident sur la frontière près du chemin de Kennébec se plaignent de prétendues inexactitudes dans la délimitation des frontières entre le Canada et les Etats-Unis.

M. W. A. Ashe, arpenteur provincial, vient d'être chargé par le gouvernement de la Paissance de se rendre à Kennébec pour voir, après exploration, si ces plaintes sont légitimes.

Si elles sont trouvées justes, il est probable qu'il sera immédiatement choisi une commission conjointe pour déterminer et fixer de nouveau et d'une manière irrévocable la ligne frontière.

Le gouverneur-Général était à Winnipeg le 9.

M. Sydney Hall l'artiste du Graphic de Londres, qui a accompagné Son Excellence dans les Territoires du Nord Ouest, est parti de Toronto hier pour Québec. Il retournera en Angleterre le 15.

Il est enchanté de son voyage.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle d'Ottawa contient la nomination de M. Michel Mathieu, C. R., comme juge de la Cour Supérieure.

Le conseil des Arts et Manufactures doit ouvrir à la fin d'octobre ses cours d'hiver, aux artisans, commis, etc., dans l'une des salles du marché Montcalm.

L'ouverture de la Cour Suprême doit avoir lieu à Ottawa, le 25. Lundi prochain est le dernier jour pour l'inscription des Appels.

On dit de M. G. H. Deschêre, membre pour le comté de Temiscouata, est sur les rangs pour remplacer comme agent des Terres de la Couronne, dans ce comté, le Dr. Dubé de Fraserville qui vient de mourir.

M. Woods a intenté contre M. Murphy, M. P. P., une action au chiffre de \$150,000 pour avoir siégé en parlement sans posséder la qualification parlementaire requise.

Mgr. de Sherbrooke et M. le grand vicaire Hamel se sont embarqués, jeudi dernier, à Liverpool, sur un vapeur de la ligne Inman, pour revenir au Canada. En revenant de Rome, après avoir fait halte à Florence, et Gènes, ils sont rentrés en France, où ils ont visité Marseille, Notre-Dame de Lourdes, à Angers, Nantes et Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne.

L'Événement contredit la nouvelle que le député de Jacques-Cartier, au Parlement Fédéral, aurait été nommé le sixième juge du district de Montréal. Il ajoute que le cabinet n'en aurait pas encore délibéré.

La Cour Criminelle pour le district de Beauce siégera à St. Joseph le 21 courant et les jours suivants.

M. J. A. Chicoyne, de Sherbrooke, est arrivé avec vingt-et-un immigrants bretons des deux sexes, qui doivent s'établir dans les cantons de l'Est.

L'hon. D. A. Ross est de retour de l'Est.

M. Théophile Lortie vient d'être admis à la pratique du notariat après un brillant examen qu'il a subi à Montréal. M. Lortie a fait avec grand succès son cours de droit à l'Université Laval et doit entrer en société avec M. Philippe Sirois.

M. Lortie est un enfant de St Roch : nous lui offrons nos plus sincères félicitations comme nos meilleurs souhaits de succès dans sa nouvelle carrière.

Un certain nombre de limites choisies dans les agences du haut et du bas de l'Outaouais, de la Chaudière de Rimouki, de Grandville, de Bonaventure et du Lac St Jean ont été mises à l'enchère, à 10.30 heures ce matin, dans les bâtisses départementales.

Le percepteur des douanes, à Québec, M. Dunscomb, est parti pour New-York.

Souscriptions en faveur du collège de Ste Thérèse: l'hon. M. Mousseau, \$100; M. l'abbé Lorrain V. G., \$500, le Révd. M. Séguin, de Ste Canégonde, \$1,000; M. J. Lonergan, \$1,000; M. C. S. Chénier, \$100.

Le docteur Bibaud, de Montréal, a été frappé de paralysie, dernièrement. Il est en danger. Ainsi du docteur F. X. Trudel. Il y a eu consultation de médecins à son chevet, avant-hier.

Le Nouvelliste annonce que M. J. Blanchet est entré en société avec l'homme qui a le dos sé, alias, monsieur Guillaume Amyot.

Aux Etats-Unis, on a déjà contribué pour \$7,600 au monument que l'on se propose d'ériger à Garfield, sur la place publique de Cleveland.

Résolutions du Club National de Montréal.

Proposé par Jos. Duhamel, C. R., secondé par R. Préfontaine, M. P. P., et résolu :

Que le Club National a appris avec le plus vif regret la nouvelle que l'honorable M. Honoré Mercier député de St. Hyacinthe à l'Assemblée Législative de Québec, à l'intention de se retirer de la vie publique.

Proposé par E. Tremblay, écrivain, secondé par P. R. Goyet, écrivain, et résolu :

Que c'est le sentiment du Club national que l'honorable M. Mercier est un des hommes les plus distingués de la race française au Canada, tant par l'éminence de ses talents et l'honorabilité de son caractère que par la sincérité inattaquable de ses intentions et le zèle sans relâche qu'il a déployé pour le triomphe de la cause libérale dont le succès garantit à ses yeux le salut du pays, et qu'il est particulièrement à déplorer que des circonstances plus que regrettables aient frappé de stérilité ses efforts pour faire triompher cette cause.

Proposé par F. G. Boutillier M. P. P. secondé par A. E. Poirier Ecrivain, et résolu :

Que copies des présentes résolutions soient adressées à l'honorable M. Mercier et à chacun des journaux libéraux de cette province.

ORDINATIONS

Dimanche, 9 octobre, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes dans la chapelle du collège de Sainte Anne de la Pocatière.

Tonsurés:—MM. L. A. Lévêque, J. G. Goudreau, D. L. Guimont, P. Ouellet, F. C. Jean, J. A. F. Tétu et F. X. Couture.

Minors:—MM. J. Grégoire Deblois, H. A. Dionne, J. P. A. Ouellet, J. Richard et C. E. Gagné.

Sous-diacre:—M. O. A. J. Cantin.

Tous sont de l'archidiocèse de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL.

Liste officielle des nouvelles nominations et promotions faites à l'Université:

M. l'abbé N. P. Bruchési, S. T. D., professeur titulaire à la faculté de théologie.

MM. les abbés N. P. Bruchési et J. Feuiltaut, J. C. D., docteurs ad eundem à la même faculté.

M. le Dr P. Wells, M. D., profes-

seur titulaire à la faculté de médecine, avec grade de docteur en médecine et chaires d'hygiène et de clinique médicale.

M. le Dr Chs. Verge, M. D., professeur de clinique médicale.

M. le Dr E. Turcot, M. L., professeur titulaire avec cours d'histologie.

MM. les Drs F. X. Lavoie, M. D., et D. Brochu, M. D., agrégés à la faculté de médecine.

Révids PP. A. Roy et Ph. F. Bourgeois, C. S. C., au grade de maître-ès-arts.

Révid. P. A. B. O'Neill, C. S. C., au grade de bachelier-ès arts.

Ces trois derniers Révids. PP. du collège de Memramcook, N.-B.

P. ROUSSEL, Ptre., Sec., U. L.

EVENEMENTS ETRANGERS.

Revue Quotidienne.

ANGLETERRE.

Sir Garnet Wolseley pense que le tunnel sous la Manche ne devrait jamais être terminé parce qu'il serait pour l'Angleterre une source de dangers.

Il est rumeur, en Angleterre, que l'on vient de découvrir, à St. Pétersbourg, une nouvelle conspiration contre la vie du Czar.

Dans un discours, hier soir, le comte Granville a dit que le libre-échange avait été jusqu'à présent la politique fiscale la plus avantageuse pour l'industrie, en Angleterre.

Bien que l'Amérique et la France aient adopté le système protectionniste, les exportations, ces dernières années, en Angleterre, avaient été de beaucoup plus considérables qu'autrefois.

Des correspondants sont d'opinion que Gambetta, pendant qu'il était en Allemagne, est allé rendre visite à Bismarck.

FRANCE.

On annonce à Paris que les troupes Françaises se sont emparés des forts de Tunis et les occupent. Deux mille soldats se trouvent aux portes de la ville du côté nord.

PORTUGAL

La cour a décidé de porter le deuil durant quatre jours, à cause de la mort de Garfield.

Bulletin judiciaire.

Cour du Recorder. — George Lacombe, pour assaut grave sur la personne d'un petit garçon, dans la rue, a été condamné à un mois de prison.

Deux individus pour être entrés dans une maison malfamée et avoir joué du poing sur les donzelles qui l'habitaient, ont été condamnés à une amende de \$10 et aux frais ou à deux mois de prison chacun.

Un commis-voyageur a été condamné à une amende de cinq centins et aux frais, pour avoir insulté un détective.

A TRAVERS LA VILLE

Matrimonial.—Ce matin, monsieur J. I. Lavery qui fait partie comme avocat du bureau de messieurs Bossé et Languedoc, et Mlle Marie-Joséphine-Pamela Mailloux, fille aînée de A. Mailloux, Ecuyer, ont uni pour la vie leurs destinées au pied des autels.

La cérémonie conjugale a eu lieu dans la chapelle du Pensionnat de Belle-vue. Elle a été célébrée par M. le Grand Vicairé Légaré assisté du chapelain de la communauté M. l'abbé H. Tétu.

La fiancée avait revêtu un riche costume satin crème, et la tête ornée d'une guirlande en fleurs d'orange elle paraissait à ravir.

Il y a eu chant et musique appropriée à la solennité de la circonstance, sous la direction d'un amateur de talent, M. Chs. A. Riverin, Etudiant en loi, à l'Université Laval.

Au commencement de la messe, on a entonné un chœur le Veni Creator.

Après cet hymne si imposant, MM. Chs. Grenier et Arthur Lemieux ont chanté un Ave Maria de Lambillotte.

A l'élévation, un O Salutaris par M. Eugène Belleau.

Après l'Agnus Dei, une Méditation religieuse, d'Emile Pessard par M. Henri Bedard.

A l'issue de la messe, "Célébrons le Seigneur, de Rupés," par M. Eugène Belleau.

Cette admirable mélodie a été immédiatement suivie de l'exécution de la marche

nuptiale de Mendelshohn, sur orgue-harmonium, par M. Riverin.

A 10 heures, l'heureux couple est parti par le chemin de fer de la rive Nord, pour une promenade d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis.

L'estime et l'amitié sincères de leurs parents et amis se sont manifestées, la veille et l'avant-veille des épousailles, sous la forme de nombreux cadeaux, et ce matin, elles se traduisaient de nouveau par l'expression cordiale de souhaits plus nombreux encore de prospérité et de bonheur.

Nouvel et dernier avertissement.—Une fois encore, et cela en réponse à un avis du nommé C. E. Lepage, dans le Quotidien de Lévis, d'hier, nous avertissons nos abonnés de la ville de n'avoir plus à payer à notre ex-collecteur.

L'ex-collecteur de notre journal peut rester tranquille. Le surplus de l'argent qu'on collectera, lui appartenant, sera piécé à son crédit dans nos livres en regard de la page restée blanche des paiements qu'il nous a faits, si toutefois, il reste des montants dus; mais nous sommes désolés d'avoir à déclarer que le nombre des paiements faits à l'avance dépasse ceux restés en arrière.

Et puis, C. E. Lepage, ferait mieux de se voiler la figure avec son Quotidien et surtout de se retenir la langue. Car bien sûr il pourrait avoir à se plaindre du proverbe populaire: Trop parler nuit, trop gratter cuit.

Votation.—Etat du scrutin au Bazar de l'Asile Ste. Brigitte, hier soir, en faveur du club de jeu de croasse le plus populaire.

Le Québec a pris les devants. Il avait 209 voix; le Shamrock venait en second lieu, avec 155 voix; le Emmett 52; le White Stars 24 et le Thistle 22.

Admis à l'étude.—Sur sept candidats qui se sont présentés dernièrement pour être admis à l'étude de l'Arpentage, un seul a pu surmonter victorieusement les obstacles d'un examen très rigoureux. Cet heureux candidat est monsieur C. C. Pelletier, de Québec.

Feu.—Vers 10.30 heures, hier soir, on remarquait dans la direction de St Sauveur, la lueur d'un incendie.

On n'a pas sonné d'alarme et la brigade n'a pas été appelée sur les lieux. Il paraît que c'est une bâtisse située dans le voisinage de la Côte Sauvageau qui a été ainsi détruite.

Nous avons appris depuis que la bâtisse incendiée était une grange qui appartenait à M. Whitefield et contenait toute sa récolte d'avoine de l'année.

Amélioration.—On s'extasia devant l'escalier que la Corporation a fait construire près du Bureau de Poste pour conduire à la Terrasse. Franchement ça vaut une médaille. Si jamais le populaire gouverneur-général a qui nous devons l'idée de ces améliorations revient à Québec, il sera certainement enchanté de l'exécution de ses projets.

Le Maire Brousseau et nos conseillers de ville recevraient certainement de sa part pour le moins une cordiale poignée de mains.

En chasse.—Le capitaine Holiwell est parti, hier soir, avec un compagnon, M. V. M. Temple, pour aller faire la chasse pendant une dizaine de jours dans les Iles de Sorel.

A la cote.—Le Cortan était encore ce matin échoué sur la batture, à la Pointe St Valier.

Mort accidentelle.—M. Benjamin Morin, de St. Tite des Caps, et qui faisait partie de l'équipage de la "L. Schicklema," en déchargement à Toronto, est mort, avant-hier matin, en tombant à fond de cale. On a télégraphié à sa famille cette triste nouvelle.

Construction.—On travaille activement aux fondations de nouveaux édifices parlementaires. Cent cinquante hommes y sont employés régulièrement.

Au Bazar.—Madame Swindell doit faire râfler mercredi soir le bateau sur lequel elle fait prendre des billets à la table de madame Peters, depuis l'ouverture du bazar en faveur de l'Asile Ste Brigitte.

Vol d'un cheval.—Un nommé Lespérance cultivateur à Beauport, avait mis son cheval à l'herbe dans un champ qui avoisine sa résidence; avant hier soir et hier matin, il en était absent. Nécessairement il a dû être volé. M. Lespérance a commencé à faire des perquisitions.

Du fun.—Une demi-douzaine de gamins se sont amusés, avant-hier soir, à démantibuler les perrons de porte, sur la rue Napoléon, à St. Sauveur.

S'ils y retournent, ils se feront certainement pincés.

Exportation.—Quinze minots de pommes de terre ont été achetées depuis quel-

que temps par des commerçants pour être exportées aux Etats-Unis.

On a payé entre 20 et 35 centins le minot.

Le tonnerre.—La grange et l'étable de M. David Noreau, cultivateur de la Pointe aux Tremblés ont été brûlées par le tonnerre samedi dernier, y compris la récolte complète, un jeune poulain, moulin à battre le grain, et 40 minots de blé.

La récolte était si abondante qu'il n'avait pu tout loger chez lui; il avait déposé chez son voisin 6 charges de grain. Heureusement.

Excellente idée.—Notre ami, monsieur Guillaume Bresse a fait placer un cadran par monsieur Cyrille Duquet, dans la tourrelle qui surmonte son établissement.

Rémunératif.—M. Bélanger cultivateur et marchand épicier de Beauport a obtenu d'une semence de 1/2 de livre de graines de betteraves à bestiaux, un rendement de 60 minots. Quelques unes de ces betteraves pèsent entre 7 et 8 livres.

La neige.—Chicoutimi n'est pas le seul endroit où il ait neigé, la semaine dernière, pendant les deux ou trois jours de froid que nous avons eus.

A Saint-Guillaume, il a tombé deux pouces de neige; à Nicolet, un peu moins.

A Ottawa, on rapporte que les montagnes du Nord sont recouvertes d'un léger manteau blanc.

Les prisonniers.—Un exemple qui démontre combien le travail des prisonniers est rémunératif, aux Etats-Unis.

Le pénitencier de Sing-Sing, pour l'Etat de New-York a rapporté un profit net de \$6,000 pour le mois de septembre. Nous ne pouvons pas en dire autant de nos prisonniers que l'entrepreneur des travaux aux nouveaux édifices parlementaires a été obligé de congédier pour leur trop grande paresse.

Accidentel.—En descendant la Côte Lamontagne, avant hier matin, un camion est venu en collision avec une voiture de charretier qui contenait deux dames et un enfant.

Les dames, prévoyant une catastrophe et pour en éviter les conséquences, ont sauté à bas de la voiture, et des passants se sont empressés de voler au secours de l'enfant.

La voiture du charretier s'en est retirée passablement avariée.

Accusation fondée.—On mande d'Ottawa, que le grand jury a rapporté true bill contre Berry, O'Brien, McLaren et Kelly, accusés du meurtre du vieillard Weatherhall.

Déraillement.—Avant-hier matin, à trois heures, publiant hier nos confrères, la locomotive No. 25 du chemin de fer Q. M. O. et O., mécanicien St. Denis, a déraillé avec 23 chars chargés de bois, près de la jonction St Martin.

Tout le convoi a été renversé dans le fossé. Personne de blessé.

La cause de l'accident est la négligence d'un aiguilleur.

Des dépêches nous ont appris depuis que rien de ça n'a eu lieu.

FAITS DIVERS.

Enfant retrouvé.—La semaine dernière, dit l'un des derniers numéros du Progrès de Valleyfield, j'étais à faire une promenade à la voile sur le lac, lorsque je vis plusieurs cages descendre les rapides. Je descendis sur la première ou je rencontrai le boss M. Leslie et son actif foreman M. Léger, du Coteau Landing. Je rencontrai également un grand nombre de sauteux de St Polycarpe qui me racontèrent l'histoire extraordinaire que voici:

Il y a environ 29 ans, un Français marchand ambulant, qui parcourait les rangs de la paroisse un panier au bras, disparut tout-à-coup. Il avait réussi à se faire suivre de trois petits garçons âgés de 8, 9 et 11 ans, fils de cultivateurs de l'endroit, et les parents malgré toutes les recherches imaginables en virent à la pénible conclusion que leurs enfants avaient été volés. Pendant 29 ans, ils n'eurent point de nouvelles de leurs enfants, lorsque dans la première semaine de septembre, un homme d'un certain âge se présente chez un de ces cultivateurs et se fit reconnaître comme leur fils que l'on croyait perdu ou mort depuis longtemps. On se figure la joie avec laquelle fut reçu ce pauvre enfant perdu par la famille et les personnes du voisinage qui étaient accourues en grand nombre, pour voir le nouvel arrivé et surtout entendre son récit. Il raconta que le Français, qui se faisait passer pour leur père, les conduisit directement en France, où il vécut pendant plusieurs années du fruit de leur travail. Il les traitait avec la plus grande dureté et le récit de ces malheurs arrachait les larmes de sa famille.

les et de ceux qui étaient accourus pour le voir et l'entendre. Ses deux compagnons d'infortune moururent au bout de quelques années, et c'est alors qu'il résolut de s'échapper et de retourner au pays. Il résolut enfin à mettre son dessein à exécution, et ce n'est qu'après avoir été pendant bien des années qu'il réussit enfin à retrouver le toit paternel. Plusieurs des cultivateurs de l'endroit reconnurent à son récit leur ancien compagnon d'enfance.

La jambe de la morgue.—On a exposé, le 27 septembre, une jambe artificielle à la Morgue, à Paris.

Grâce à cette exposition, on a pu établir l'identité d'un cadavre trouvé dans la Seine et auquel cette jambe appartenait.

C'est celui d'une demoiselle Dalbanel, rentière, que la faillite récente d'une société financière avait complètement ruinée.

La pauvre femme, âgée de cinquante-trois ans, ne pouvant plus reconstruire sa fortune perdue, ni même pourvoir aux besoins de la vie à l'aide de son travail, résolut de se donner la mort.

Il y a douze jours, elle quitta son domicile, passage Vaucoeurs, 32, en annonçant qu'elle se rendait à Cherbourg pour voir ses parents.

Orage sur commande.—Le Telegraph annonce, dit le Courrier des Etats-Unis, que le capitaine Campbell, d'Indianapolis, affirme avoir trouvé un moyen de faire tomber une pluie bienfaisante sur les campagnes désolées par la sécheresse. Qu'on lui fournisse seulement les fonds nécessaires, et le vaillant capitaine se charge de manifester un orage de première qualité.

Il mettra le feu à une centaine de barils de poudre, dans quelque puits profond, et comme il aura eu soin d'intercaler du coton dans la poudre, il n'y aura pas une explosion en masse, mais une série d'explosions, dont l'effet sera de causer dans l'atmosphère tant de vacarme, de confusion et de concussion qu'il y aura naturellement une condensation d'humidité, un rassemblement de nuages, et par suite un précipité de pluie.

L'inventeur ne demande pas de récompense, seulement l'argent pour acheter ses cent barils de poudre, et il promet de ne pas tirer aux moineaux.

Avis Commerciaux.

L'assistance de Paris a adopté le vin si généreux de Bangulo pour ses hôpitaux en remplacement des vins factices de Malaga. Le véritable vin de Bangulo est si recherché qu'il n'est plus trouvable.

Prévoyant cela, les propriétaires du QUINA LAROCHE se sont assurés par contrat les récoltes de l'année. crus de Bangulo qui est la base de leur Eluxir vineux de QUINA LAROCHE.

A Paris, 22 rue Drouot; à Québec chez M. Brassart, 25 rue St Joseph, St Roch.

Nouvellement reçues.—Cinq caisses de chapeau de feutre pour hommes, formes les plus nouvelles pour la saison de l'automne. Aussi: Et offes à robe de couleur et dans tous les prix; Cachemire noir, paramata noir, mérinos noir, brillante noir Crepé noir, assortiments des plus complets et à des prix qui défient toute compétition.

Le département des messieurs est des plus complets. Teewd canadiens, anglais et Ecosais, des patrons les plus nouveaux hardes faites, valises, portemanteaux, etc. Aussi: un grand lot de toile à nappe blanche, pure toile, valant 90c \$1.00, pour 50 c. et 60 c.

Chez F. X. LEFAGE, 53 et 59, rue de la Couronne

Le Rénovateur des cheveux, de Hall est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce, et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public; car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Es-sayeur de l'Etat du Massachusetts. La popularité du RÉNOVATEUR DES CHEVEUX, DE HALL ("HALL'S HAIR RENEWER") s'est accrue par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. HALL et Cie à Nashua, H., E.-U.

En vente chez tous les Pharmaciens.

DECES.

A St Roch de Québec, dimanche soir, dame Emilie Lavoie, épouse de Germain Guay, écuyer, notaire, à l'âge de 65 ans et demi.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Annonces nouvelles.

MADAME MORISSETTE

Remercie le public en général, et ses pratiques particulièrement, de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour.

Joseph-Adjutor Morissette

ST. OURS ET ST. VALIER.

Elle espère que le public continuera à patronner la maison, qui sera tenue d'une manière des plus satisfaisante pour les acheteurs.

SOCIÉTÉ

Prêts et Placements de Québec.

AVIS aux personnes maintenant en construction dans les Quartiers St Jean et Montcalm

ARGENT A PRETER

La Société a actuellement en caisse une somme d'argent qu'elle peut prêter, sur garanties hypothécaires, aux taux de 4 1/2 et 5 1/2.

AVIS aux personnes maintenant en construction dans les Quartiers St Jean et Montcalm

ROBT LA ROCHE, Sec.-Trés. 12 sept. 1881.—6m

BAZAR ANNUEL

L'hôpital du Sacre-Cœur de Jesus

Qui se tiendra dans le mois d'Octobre prochain, à la salle Jacques Cartier, St Roch, sous le patronage distingué de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec et messieurs les membres du clergé.

TABLE DU SACRE-CŒUR.—Mme L. E. Gingras, assistée par Mesdames Dr Dion, Flest, N. Laclance.

TABLE ST PATRICE.—Mme B. Léonard assistée par Mesdames J. Chalons, O'Donnell, J. Smith, R. W. Battis.

TABLE STS ANGES.—(Rafraichissements) Mme P. Lapierre assistée par Mme E. Renaud, F. X. Audiber.

TABLE DES ENFANS DE MARIE, ST SAUVEUR.—Mlle Z. Petit Présidente, M. Bilodeau, J. Suvar, S. Verret, M. Langevin.

TABLE ST JOSEPH.—Madame U. Lapointe assistée par Mesdames I. Nolet, N. Consigny, et O. Migner, Philéas Bélanger.

TABLE STE ANNE.—Mme J. Picard assistée par Mme L. Pepin.

TABLE ST JEAN-BAPTISTE.—Mme G. Roy, assistée par Mme A. Racine.

TABLE ST ROCH.—Mme F. Blouin assistée par Mesdames Chs Guirard, J. B. Drouyn Jos. De Lanarre.

TABLE ST VINCENT DE PAUL.—Mesdames, J. Lechance, J. Lemieux et Madame Léon Boesue dit Lyonnais.

Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-dessus mentionnées ou à l'Hôpital du Sacre-Cœur.

REVD. JOS. MARQUIS, Ptre, Directeur. 12 oct. 1881.

Feuilleton de "L'ELECTEUR."

SUPPLICE D'UNE MERE

LE MARIAGE.

—Oh ! oh ! ricanèrent les ouvriers, qui rarement supportent patiemment l'orgueil chez un de leurs égaux.

—Comment ! dit la nourrice d'un air tout à fait mécontent, vous ne trouvez pas que ce mariage est bien assorti, que les époux sont dignes l'un de l'autre ?

—Nous ne disons pas, répartit le contre-maître, mais.....

—Que mademoiselle Esther est d'une beauté presque céleste.....

—Nous ne contestons pas, mais.....

APPRENTI DEMANDE

Un jeune homme de quinze à dix-huit ans peut trouver de l'emploi comme apprenti forgeron en s'adressant à

11 Oct. 1881.—ism.

ESSAYEZ

BALANCE IMPERIALE

P. J. COLLINS,

La meilleure et la plus en usage.

M. P. J. Collins manufacture ses balances lui-mêmes, ici à Québec et n'ayant pas de droit d'importation à payer, il peut les vendre à beaucoup meilleur marché que les autres.

La balance impériale de P. J. Collins est en vente chez tous les marchands de ferroallerie et de quincaillerie.

Toutes ses balances portent un certificat d'inspection attaché à chacune d'elles.

7 oct. 1881.

J. A. TH. LE VASSEUR, NOTAIRE.

Commissaire pour recevoir des affidavits pour la Cour Supérieure et la Cour de Circuit, District de Québec.

Agent d'immeubles et de placements.

S'occupe de la rédaction à bas prix de toute espèce de documents notariés, sous-seing-privé, requêtes, etc. etc.

Bureau : No 26, Rue St Pierre, Basse-Ville, Québec.

7 oct 1881.—8ms

Commis demandé.

On a besoin d'un commis d'expérience pour le commerce de marchandises sèches.

S'adresser à F. M. DECHENE, Rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

Oct. 1881.—

FEUTRES FEUTRES FEUTRES

Les dernières modes de Paris, Londres, et New-York.

— AUSSI —

Grande réduction sur les CHAPEAUX DE PAILLE Machine et autres.

La Chapellerie à meilleur Marché se trouve toujours au,

No, 194, Rue et Faubourg St. Jean.

CHEZ L. E. BERTHELOT,

6 juillet 1881.

Grande Vente à l'Encau de Propriété de Valeur.

PAR OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Vendredi, 14 Octobre

A notre Salle d'Encau, No. 233, rue et faubourg St. Jean.

Nous avons reçu instruction de JOSEPH POITRAS, écuyer, de vendre à l'Encau, VENDREDI le 14 OCTOBRE, à notre Salle d'Encau, 233, rue et faubourg St. Jean les magnifiques terrains suivants :

1o Un emplacement situé côté nord de la rue St. Jean, No. 3190 du cadastre, mesurant 43 1/2 x 65 pieds, avec murs de maison en briques à deux étages, sans rente foncière.

2o Un emplacement situé côté sud de la rue St. Jean, portant les No. 3775 et 3779 du cadastre, avec hangar en briques à trois étages et mur de clôture, ainsi un solage (rez-de-chaussée) sur la rue St. Jean et un côté de mur de maison. Ces deux lots seront vendus ensemble, ayant un rente foncière annuelle de \$2.18 chaque. Le lot No. 3775 mesurant 44 pieds de front sur la rue St. Jean par 139 pieds de profondeur, et le lot No. 3779 abouissant, mesurant 86 1/2 x 65 pieds.

3o Un emplacement situé rue Latourelle, côté nord, No. 3611 du cadastre, mesurant 40 x 65 pieds, avec rente foncière. Ces magnifiques terrains situés dans une des plus belles localités de la ville de Québec pour des résidences privées, seront vendus aux conditions de 10 années de crédit avec intérêt de 6 par 100, ou une partie comptant et même tout comptant si l'acquéreur le désire. Pour voir les plans, devis et toutes informations nécessaires, s'adresser à notre bureau ou au bureau de M. Joseph Poitras, au Dominion House, rue d'Alouette.

Nous attirons spécialement l'attention des capitalistes, principalement sur les terrains situés sur la rue St. Jean, au delà de l'église St. Jean.

AUSSI :

1 lot de brique : 90 à 100 mille, blanche et rouge.

La vente à ONZE heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteurs.

10 Oct.—1881

Encau de meubles de ménage PAR OCT. LEMIEUX & Cie.

Jeudi le 13 Octobre

A la résidence de O.R. Des Isles écr. 282 Rue et Faubourg St. Jean, en face du Cimetière Anglais.

Nous avons reçu instruction de C. R. Des Isles Ecr., de vendre à l'Encau JEUDI le 13 OCTOBRE à sa résidence No 282, Rue et Faubourg St. Jean, tous ses effets mobiliers consistant en ameublement de salon de parloirs, de salle à dîner, de chambre à coucher, tapis, prélatris, ustensiles de cuisine et quantité d'autres effets.

Le tout absolument vendu sans réserve.

La vente à 2 heures précises. OCT. Lemieux et Cie. Encanteurs.

10 Oct. 1881.—

ASTRALE ET KEROSENE.

Huiles qui donnent une lumière brillante qui ne répandent pas de mauvais odeurs dans leur appartement, et qui n'enfument pas les cheminées etc. etc.

A vendre chez BENAUD & CIE, 24 RUE ST.-PAUL.

AUSSI.

Divers magnifiques objets en plaqué, depuis \$1.00 jusqu'à \$30.00.

TELS QUE,

Huilliers, Corbeilles, Pots à l'eau, etc. Aux marchands nous engageons tout spécialement les cheminées No 1 et No 2.

AINSI QUE

Des Paniers de Grant Second, et de l'huile de charbon Canadienne.

ED. DOLREC, Gérant. 6 Oct. 1881.—4m.

1881.

L'Exposition d'Agriculture,

Sous les auspices de la

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE LA

Cité de Québec,

AURA LIEU AU

Pavillon des Patineurs

RUE ST-LOUIS,

LES

MERCREDI ET JEUDI,

19 ET 20 OCTOBRE 1881

LES entrées doivent être faites chez le Secrétaire-Trésorier avant le 15 OCTOBRE.

Un dépôt de 10 cents doit être fait avec chaque entrée. Cet argent sera remis après l'exposition, pour chaque produit exposé, mais il sera confisqué dans chaque cas de non exposition.

Les produits doivent être rendus à 9 heures sur le terrain de l'Exposition ; aucun ne sera reçu après cette heure. Une plaque extra sera chargée pour les entrées par la poste le jour de l'exposition.

Toute déviation en plus ou en moins, dans la quantité ou le nombre exacts spécifiés dans la cédule déqualifieront un compétiteur dans cette section.

L'Exposition sera ouverte à midi.

ADMISSION ; 10 CENTS.

Un corps de musique jouera le soir. F. OLIVER, Secrétaire-Trésorier.

Pour favoriser les exposants, les produits seront reçus au Pavillon des Patineurs mardi soir. Oct. 1881.—

On a besoin immédiatement.

Pour travailler dans une boutique de Corroyeur, à Stanfold, P. Q. de

3 bons blanchisseurs, 2 hommes de tables, 1 shaver, 1 buffer.

De bons ouvriers trouveront de l'emploi constant et de bons gages.

S'adresser à P. H. MATTE, Tanneur et Corroyeur, Stanfold, P. Q.

6 Oct. 1881.—1m

AUGUSTE, PACAUD.

AVOCAT.

St Joseph Beauce.

30 septembre 1881.—

J. B. BEAULIEU. HOTEL.

No 81 Rue St. Joseph, St. Roch.

A l'honneur d'annoncer qu'en outre de son hôtel de première classe où le consommateur pourra toujours se procurer les vins des meilleurs crus, les liqueurs des premières marques et les cigares les meilleurs, il offre au public voyageur une table bien servie, où l'appétit pourra se satisfaire à toute heure de la journée.

Les commis voyageurs surtout sauront apprécier l'hôte de M. Beaulieu, qui a ajouté à son restaurant, une salle d'échantillons.

Hôtels servis dans tous les goûts pendant toute la saison. 4 Oct. 1881.—1m.

AU DISPENSAIRE

DE ST ROCH

No. 116, RUE ST JOSEPH,

Viennent d'être reçus le célèbre Quina Laroche, grandes et petites bouteilles, fer Diastase, fer Dialysé, fer Bravais, pilules de Blancard et de Vallat, Hydroléine, les célèbres préparations de médicine, vitales, saines de la mer morue etc.

— AUSSI —

Bandages herniaires de toutes grandeurs, Eponges pour les bains, la toilette et pour l'usage des corroyeurs.

VENT DE PARIS

Pour détruire la punaise à patates (phyloxera) si redoutée des cultivateurs ; à bon marché.

PHOTOGRAPHIE

MM. Les photographes trouveront à mon établissement tous les produits chimiques qu'ils ont l'habitude d'employer

EAU MINERALE

Très fraîche, Ste Geneviève de Batiscan. 23

JULES C. DORION.

22 juillet 1881.

A vendre ou à louer

Une maison à deux étages située dans le village des Trois-Pistoles près de la station du chemin de fer, offrant beaucoup d'avantages pour tout genre de position et à des conditions très faciles.

S'adresser au propriétaire. JOHNNY ROUSSEAU, Trois-Pistoles. 26 sept. 1881.

HOYT'S GERMAN COLOGNE.

Le parfum le plus délicieux

DE L'EPOQUE.

Exquise, délicate et permanente, cette Eau a acquis une célébrité qui n'a jamais été accordée à aucune autre Eau de Cologne, et les propriétaires voient avec orgueil, dans son immense popularité ainsi que dans la vente qui en augmente rapidement, le meilleur témoignage de ses qualités.

Prenez garde aux contrefaçons et aux imitations.

A VENDRE CHEZ J. J. VELDON, Pharmacien, Enseigne du Pilon Illuminé, 122 Rue St Joseph.

J. A. P. D'AUTEUIL, A. B. L. B. AVOCAT,

No. 114, Rue du Pont, St. Roch, BUREAU :

No. 98, Rue St. Pierre, Basse-Ville, PORTE VOISINE

DE LA BANQUE DE QUEBEC. Québec 14 sept. 1881.—

LARUE ET PACAUD AVOCATS

Bureau: 10 rue Donnacona (près les Ursulines Haute-Ville, Québec,)

ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD ex-M. P. } ex-Protonotaire

Salvront les cours de Québec, Beauce, Montmagny et Bellechasse. Québec, 28 mars 1881.

—Que sa fortune qui réunit à la fois celle de ses parents et de M. le duc de Walcourt, sera colossale.

—D'accord, cependant.....

—Que le nom de Walcourt peut briller parmi les plus illustres ; que le nom de sa mère....

—De sa mère ! fit un des ouvriers. Parlez-moi de celle-là. Elle lui fait beaucoup d'honneur vraiment.....

—Ne parlez pas mal de madame la comtesse. Je la connais mieux que vous, qui ne jugez que par les apparences. Elle a bon cœur, et si elle n'est pas ici, ce n'est pas sa faute....

—C'est la faute à son papa, fit un des ouvriers.

Un long éclat de rire accueillit ce lazzi

La nourrice en colère s'écria ;

—Vous n'êtes pas digne de parler de madame la comtesse. Elle est si bonne, si noble, si généreuse... Je la connais, moi, elle a sucé mon lait.

—Vous pouvez bien vous en vanter.....

—Allons ! bavards, taisez-vous et travaillez, fit la vieille nourrice qui, ne sachant plus comment répondre aux critiques des ouvriers dont elle reconnaissait la justesse, mais qu'elle ne voulait pas admettre à cause de son affection et de son respect pour sa maîtresse, se retira en murmurant :

—Vous ne gagnez pas l'argent qu'on vous donne.

Aussitôt qu'elle se fût éloignée, les quolibets tombèrent dru sur son compte.

—Est-elle drôle, cette nourrice ! dit l'un.

—Elle a perdu la boule, dit un autre.

—L'orgueil la transporte au septième ciel fit un troisième.

—Ah ! c'est vraiment plaisant ; parfois elle ne se gêne pas pour appeler madame la comtesse de Walcourt sa fille.

Et mademoiselle Esther sa petite-fille.

—Je lui conseille de se vanter d'avoir donné son lait à la comtes-

se de Walcourt. C'est une fière... Abandonner son mari, sa fille.

Dans l'entraînement de leurs critiques, les ouvriers n'avaient pas remarqué une femme à demi voilée par des habits qu'elle portait avec une grâce qu'on ne remarque guère que dans les classes supérieures de la société.

Elle s'avança timidement d'abord et les yeux baissés ; mais au nom de la comtesse de Walcourt, elle se redressa soudain et s'arrêta, ne sachant plus si elle devait avancer ou reculer.

Cependant faisant un effort sur elle-même, elle avança encore de quelques pas vers les ouvriers.

—Auriez-vous la bonté de me dire, messieurs, demanda-t-elle, si la cérémonie du mariage aura bientôt lieu ?

—D'où sort cello-là fit un des ouvriers.

—Elle parle comme une grande dame, remarqua un des travailleurs, et elle nous appelle messieurs.

—Serait-elle invitée à la noce, la belle ? dit un des plaisants.

Un gros rire accueillit ce méchant propos.

—La belle ! dit un autre. Il faudrait du moins qu'elle relevât son capuchon pour en juger.

—Je parie qu'elle est vieille et laide, car les jeunes et belles filles s'attirent de façon à laisser entrevoir leurs charmes.

—Mon Dieu ! pardonnez-leur ces insultes ; faites que je les supporte avec courage en souvenir de mes fautes, disait l'étrangère qui, au lieu de répondre, s'était insensiblement approchée de la chapelle et priait la Mère des douleurs.

—Holà ! la belle, dit encore un des ouvriers qui devenaient d'autant plus insolents que leur victime était pacifique, nous diras-tu enfin si tu viens prendre place à la table d'honneur ?

En ce moment, la nourrice parut sur le perron et imposant silence d'un geste superbe, elle dit :

—Silence là-bas. La noce va sortir.

Chemin de fer Q. M. O. & O
Changement d'Heures.
 A PARTIR DE
LUNDI 25 JUILLET 1881
 Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Malles.	Ex-press
Départ d'Hoche- laga pour Ottawa.	p. m. 8.30	a. m. 8.30	p. m. 5.15
Arrivée à Ottawa.	a. m. 8.30	p. m. 1.00	9.45
Départ d'Ottawa pour Hochelaga.	p. m. 7.00	a. m. 8.19	4.55
Arrivée à Hochelaga.	a. m. 6.45	p. m. 12.40	9.25
Départ d'Hoche- laga pour Québec.	p. m. 3.00	a. m. 10.00	
Arrivée à Québec.	a. m. 9.25	p. m. 6.30	
Départ de Québec pour Hochelaga.	p. m. 10.10	a. m. 10.09	
Arrivée à Hochelaga.	a. m. 4.40	p. m. 6.39	
Départ d'Hoche- laga pour St. Jérôme.	p. m. 6.30	a. m. 10.00	
Arrivée à St. Jérôme.	a. m. 7.15	p. m. 10.00	
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.	p. m. 6.45	a. m. 10.00	
Arrivée à Hochelaga.	a. m. 9.00	p. m. 10.00	
Départ d'Hoche- laga pour Joliette.	p. m. 5.00	a. m. 10.00	
Arrivée à Joliette.	a. m. 7.25	p. m. 10.00	
Départ de Joliette pour Hochelaga.	p. m. 6.20	a. m. 10.00	
Arrivée à Hochelaga.	a. m. 8.50	p. m. 10.00	

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa.
 Tous les Trains de Passagers sont pour
 vis de Chars-Palais le jour et de Chars-Dorciors
 la Nuit.
 Les trains allant et venant d'Ottawa sont
 coincidences avec les trains allant et venant
 de Québec.
 Les trains du Dimanche partent de Mont-
 réal et de Québec à 4 heures p. m.
 Les trains circulent d'après l'heure de Mont-
 réal, et quittent la Gare de Mile-End dix
 minutes plus tard qu'à Hochelaga.
 BUREAU GENERAL, 15, Place d'Armes.
 BUREAU DES BILLETS :
 13 Place d'Armes, Montréal.
 302 Rue St Jacques, L.A. SENECAL,
 Surintendant Général,
 11 août 1881.—1 p.

HOTEL LAROCHELLE
RIVIERE-DU-LOUP EN BAS.
 Cet Hotel si avantageusement connu du
 public, a été réparé et est maintenant pourvu
 de toutes les améliorations modernes. Les
 touristes et le public y trouveront, une bonne
 pension et tout le confort désirable.
 Pension à la journée, à la semaine, et au
 mois, à des prix raisonnables.
 LUCIEN PRATTE,
 Gérant,
 18 juillet 1881.—8m

Médaille d'OR, etc. Prime de 16,600' à LAROCHE

QUINA LAROCHE
ELIXIR VINEUX
 (Extrait complet des 3 quinquinas)
 Contre le manque de force, affections
 de l'estomac, fièvres invétérées, etc.

QUINA LAROCHE
FERRUGINEUX
 Contre le sang pauvre ou décoloré,
 croissances difficiles, suites de couche.
 Paris, 22, rue Drouot.

La vue de la nourrice fit sur l'étrangère une impression qu'elle s'efforça en vain de dominer.
 — Ah ! si elle me reconnaissait ! disait elle.
 La nourrice avait aussi jeté les yeux sur l'étrangère ; mais elle était trop préoccupée du cortège qui s'avancait pour prêter une grande attention à une personne qu'elle croyait n'avoir jamais vue et dont la présence s'expliquait aisément par le désir de voir la cérémonie et les fêtes du mariage.
 Le cortège ne tarda pas à apparaître, se dirigeant avec recueillement vers la chapelle qui se trouvait détachée du corps de logis principal et en formait une sentinelle avancée, comme l'âme est le gardien du corps.
 A la vue de la jeune Esther qui s'avancait souriante vers le lieu sacré où elle devait promettre sa foi à celui qu'elle aimait, l'étrangère éprouva un mouvement convulsif, ses yeux hagards ne s'en détachaient pas ; ses mains semblaient faire des efforts pour

CODEINE & TOLU
 Bronchites, Gripes
 Toux sèches,
 Phthésies,
 Rhumes,
 Etc.
PARVAZAD
 Dr. Zed
 La boîte 4 fr. 25 c.
 22, rue de Valenciennes, Paris

Cette Pâte Pectorale, sous forme d'un bonbon
 édulcoré, procure un CALME RAPIDE dans toutes les
Irritations de Poitrins.
 Seul dépôt chez M. Brassart, Professeur
 Botaniste diplômé rue St-Joseph no 25 St
 Roch, de Québec.
 Québec, 21 mars 1881.—6

MOUNTAIN HILL HOUSE
 (HOTEL DION)
COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC
 Nouvellement meublé. Tout le confortab.
 d'un hôtel supérieur
 A proximité des Chambres du Parlem.
 E. DION PROP.,
 Québec, 23 septembre 1880.

DR FOURTIER ET FILS
DENTISTES
 35, RUE ST JEAN, HAUTE-VILLE
 (Vis-à-vis la rue du Palais)
 Québec.
 1 août 1881.—5m



E. JACOT
 IMPORTATEUR DE MONTRES
 ET DE
 BIJOUTERIES,
 11, rue St Joseph, St Roch,
 Québec.
 Québec, 17 mai 1881

Désire attirer l'attention de l'honorable client
 tèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir
 dans ce genre de commerce.
 M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de
 plus nouveau en montres d'or et d'argent
 (grand choix) parures (bretes) chaînes et chaî-
 nons, croix, loquets, cachets, épinglettes, pen-
 dants d'oreilles, anneaux, joncs, bagues, bijoux
 en noir, boutons, etc., etc., horloges, argen-
 teries, lunettes, pince-nez, etc., etc.
 Afin de donner une chance à tout le monde
 nous avons marqué les effets achetés les an-
 nées précédentes à une GRANDE REDUC-
 TION, et nous avons adopté le NOUVEAU
 SYSTEME en affaires.
 Quick sales and small profits.
 E. JACOT.
 11, rue St Joseph, St Roch,
 Québec.
 Québec, 17 mai 1881

HOTEL ST. JAMES.
 (Ci-devant Hôtel Farmer.)
A TROIS-RIVIERES.
 La société récemment formée et connue
 sous le nom de
Jos. Riendeau & cie,
 a l'honneur d'informer le public voyageur que
 le splendide hôtel dont la popularité ne cesse
 d'augmenter de jour en jour et qui est désigné
 sous le nom de

ST JAMES HOTEL
 vient de subir toutes les améliorations moder-
 nes; ce qui lui permet maintenant de faire la
 concurrence aux meilleures maisons de Mon-
 tréal et Québec.
 M. JOS. RIENDDAU, (autrefois de l'hôtel
 du Canada, à Montréal ou il a laisé de si
 agréables souvenirs à tous ceux qui ont eu l'a-
 vantage de la connaître), ose espérer que par
 sa bonne administration du splendide HOTEL
 ST JAMES, il saura mériter une large part du
 patronage public.
 L'HOTEL ST JAMES qui est spacieux et éle-
 gamment meublé se trouve situé en face du
 fleuve St Laurent, à quelques pas du débarca-
 dre des vaisseaux de la compagnie du Richelieu
 et à peu de distance de la gare du chemin
 de fer du Nord, où des voitures se tiennent à
 l'arrivée de chaque convoi pour le transport des
 voyageurs.
 N. B.—Un bureau du " Montreal Telegraph
 Company " est ouvert dans l'établissement
JOS. RIENDDAU & Cie,
 Propriétaires
 Québec, 16 nov. 1880

GRAND SUCCES
 Toujours la Première.
 Deux premiers Prix et un Diplôme reçus à
 l'Exposition tenue à Montréal, le
 21 septembre, 1881.
 Médaille de Premier Prix reçue à l'Exposition
 tenue à Toronto, le 14 septembre,
 1881.

La Machine à coudre "Williams"
 Est la meilleure à se procurer,
 comme elle est
 De la meilleure Manufacture !
 Son Fonctionnement est des plus
 léger !!
 Fait le meilleur ouvrage !!
 Demande très peu de soin et sa DUREE sur-
 passe celle de tout autre machine
 manufacturée dans
 le monde.
 La machine à coudre "Williams" est la
 seule machine exhibée qui puisse coudre tou-
 tes les étoffes parfaitement et sans casser les
 aiguilles ou sauter les points.

Le public peut dépendre sur la
MACHINE A COUDRE WILLIAMS
 Pour tous les ouvrages qui sont requis.
 La machine à coudre "Williams" a obtenu
 un premier prix à Vienne (Autriche) en
 1865 ; un premier prix au Centenaire améri-
 cain, Philadelphie, en 1876 ; un premier prix
 à Paris (France) en 1878 ; un premier prix à
 Sydney (Australie) en 1877, et des premiers
 prix à toutes les Expositions Provinciales tenues
 en Canada.

Ne vous laissez pas tromper par des
 agents rivaux.
 MAIS VENEZ CHEZ.
BERNARD & ALLAIRE
 AGENTS,
 6, rue de la Fabrique, Haute-Ville,
 QUEBEC.
 Et examinez les machines Williams
 avant d'aller ailleurs.
 29 sept. 1881.—

COMPAGNIE
D'ASSURANCE STADAGONA
 Contre le feu et sur a vie
EN LIQUIDATION
 Bureau au No. 95 Rue St. Pierre
 au 3eme étage.
 Les actionnaires qui doivent à cette compagnie
 pour versements échus, sont requis de venir
 régler et payer sous le plus court délai.
 Québec, 16 juillet 1880

CHEMIN DE FER
Quebec Central.
 SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE
 Sherbrooke et Québec et St Joseph, l'endro-
 le plus rapproché par voie ferrée des mines
 d'Or de la Chaudière. Commencant jeudi le
 26 mai 1881. Les trains voyageront comme
 suit :
 Passager Laisant Sherbrooke..... 8.15 A. M.
 " arrivant à la jonction 1.19 P. M.
 Passager arrivant à Lévis..... 2.50 "
 " laissant " 12.30 "
 " arrivant à la jonction 2.10 "
 de la Beauce..... 7.40 "
 Passager arrivant à Sherbrooke... 10.00 A. M.
 Mixes laissant à la jonction 6.10 P. M.
 de la Beauce..... 6.30 A. M.
 Mixes arrivant à Sherbrooke..... 3.00 P. M.
 Local de St Joseph, laissant
 St Joseph..... 6.00 A. M.
 Local arrivant à Lévis..... 8.30 A. M.
 " laissant " 4.00 P. M.
 " arrivant à St Joseph..... 7.30 "

Les trains feront le parcours d'après l'heure
 de Montréal.
 A. STEELE,
 Surintendant
 Québec, 4 juin 1881.—1a

HOTEL WARREN,
MALBAIE.
 L'HOTEL WARREN QUI EST SANS RI-
 VAL pour la grandeur, l'architecture, et
 le site dans la Malbaie, est maintenant ouvert
 au public voyageur. Il se trouve situé près et
 entouré des plus belles promenades
 Le Propriétaire en offrant ses remercie-
 ments pour l'encouragement qu'il a reçu jus-
 qu'aujourd'hui informe le public qu'il a fait
 construire une chambre de Bains et fait beau-
 coup d'autres améliorations. L'hôtel peut
 loger aujourd'hui 300 visiteurs.
 Il annonce aussi qu'il n'épargnera rien pour
 assurer à ses hôtes le confort et l'agrément.
 X. WARREN,
 Propriétaire.
 Québec, 1er juillet 1881.

RIVERIN PLANTE & CIE,
FONDEURS
102 a 108 Rue St Paul
QUEBEC
 Ont constamment en magasin un
 assortiment général de
 PORLES SIMPLES,
 DOUBLES ET
 PORLES DE CUISINE.
 CHARRUES,
 CHAUDRONS A SUCRE,
 CHAUDRONS A SOUPE,
 BOMBES ETC.

Tout ordre pour ouvrage en fonte
 sera exécuté sur commande avec pon-
 tualité.
 5 août 1881.—3m

LIGNE ALLAN
 Sous contrat avec le gouvernement du Canada
 pour le transport des mailles
CANADIENNES et des ETATS-UNIS
1881 Arrangements d'Eté 1881
 Cette ligne se compose de puissants et rapides
 steamers en fer de première classe, à machines
 doubles, bâtis sur le " Clyde."
 LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA
MALLE DE LIVERPOOL
 partent de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de
 QUEBEC tous les SAMEDIS, faisant escale à
 Loch Foeh, pour recevoir à bord et débarquer les
 Mailles et les Passagers allant en Irlande et en
 Ecosse, ou en venant, devront partir comme suit :

DE QUEBEC JEU
 POLYNESIAN..... Mal 16
 PARISIAN..... " 21
 SARDINIAN..... " 28
 MORVIAN..... Juin 4
 SARMATIAN..... " 11
 D'autres vapeurs pour Liverpool seront
 voyés à des époques régulières pendant toute la
 saison.
 Prix du passage de Québec
 Cabine et 8)
 Selon la position
 Intermédiaire \$40
 Extrémité 25

Un médecin habile est à bord de chaque
 vapeur.
 Les cabines ne sont retenues qu'en payant
 le prix de passage.
 Des connaissements directs pour tous les ports
 du Canada et des Etats de l'Ouest donnent
 Liverpool et dans les grandes villes de conti-
 nent.
 Un "Tender" avec les Mailles et les Passagers
 des steamers de la Malles pour Liverpool,
 quittera le quai Napoléon, tous les samedis
 matins à 9 heures précises.
 Pour plus amples détails s'adresser à
 ALLANS, RAE & CUR.
 Agents Québec
 Québec, 15 juillet 1880.

AUX AMATEURS
 — DE —
BONS CIGARES
 CIGARES DE LA HAVANE
 CIGARES MEXICAINS,
 CIGARES ALLEMANDS
 10,000 Partagas Las Tres Hermanas.
 5,000 do Flor de Tabacco.
 6,000 Opera Reina (Via a la Luna.)
 Cigares Supérieurs manufacturés à la Ha-
 vane.
 Rue de l'Industrie No 146.
 par M. PARTAGAS ET CIE.
 15,000 Flor Exencia Reina Victoria }
 10,000 El Condor Se Las Andes Conchas Fi-
 nas.
 Tabac Supérieur de la Havane manufac-
 ture à Hambourg.
Gingras & Langlois.
 54, rue du Palais
 20 juillet 1881.—1a

PRIME ET PUBLIE
 PAR
 La Compagnie d'Importation de Québec
 Au No. 76, Rue St Joseph, St Roch.
 QUEBEC.

la saisir, son cœur palpitait
 comme s'il allait sortir de sa
 poitrine ; tout son être s'élançait
 vers la fiancée qui s'en allait sans
 crainte promettre une fidélité
 éternelle.
 Lorsque le cortège fut entré
 dans la chapelle, l'étrangère
 suivit le nombreux personnel de
 la maison et les ouvriers, qui
 alors la laissèrent parmi eux
 sans la vexer parce que leur
 attention, en ce moment, était
 exclusivement portée sur la
 cérémonie nuptiale, qu'ils s'effor-
 çaient de voir en se haussant sur
 leurs pieds, en s'élevant les uns
 sur les autres, ou sur un escabeau
 improvisé.
 L'étrangère, elle aussi, s'effor-
 çait de voir, et cependant la vue
 de cette cérémonie l'affectait
 douloureusement. Elle semblait
 sous un charme ; elle détournait
 souvent les yeux, qui s'y repor-
 taient, en quelque sorte, malgré
 elle.
 Mon Dieu, mon Dieu, suis-je
 assez punie, disait-elle, d'assister

en étrangère à l'acte le plus
 important, le plus solennel de la
 vie de ma fille ! La voir, l'enten-
 dre et n'oser lui dire : Ma fille,
 viens dans les bras de ta mère.
 Tel est mon supplice depuis trois
 longs mois. Partout je cherche
 ma fille, et quand je l'ai aperçue
 je n'ose me montrer, parce que
 son père est là.
 O Comte de Walcourt, quelles
 que soit mes fautes, je suis cruel-
 lement punie !
 Les accords de la musique
 vinent encore augmenter la
 douleur de l'étrangère, que nous
 appellerons dorénavant par son
 nom, la comtesse de Walcourt.
 —Musique, se dit-elle, expres-
 sion du bonheur, tu n'es plus
 faite pour moi. Le bonheur m'a
 apparû il y a trois mois, comme
 un météore au milieu d'un ciel
 sombre, et il m'a faie pour tou-
 jours.
 Mon seul bonheur est de voir
 de loin ma fille, comme une
 étrangère, et de prier pour elle !
 Accablée par l'émotion, la

comtesse s'assit ou plutôt s'affai-
 sa sur les gradins de la chapelle.
 La comtesse serait restée
 longtemps plongée ainsi dans ses
 sombres réflexions, si la foule ne
 l'eût heurtée, au sortir de la
 chapelle, après la cérémonie
 nuptiale.
 Sur la figure de la jeune
 épouse, à travers les rayons de
 bonheur, se glissait une ombre de
 tristesse. La pensée de sa mère
 qui n'était pas là, la troublait,
 même au bras de son époux.
 La-comtesse tremblait en voy-
 ant sa fille et le comte avancer
 de son côté, et cependant elle
 n'avait pas la force et encore
 la volonté de reculer, car sa fille
 s'approchait d'elle.
 Un instant, sa fille la toucha
 Son émotion fut trop forte ; elle
 s'évanouit.
 — Pauvre femme, dit Esther
 en la voyant en cet état. Qu'é-
 prouve-t-elle donc ? Et elle voulut
 lui porter secours.
 Qu'on aille en toute hâte
 chercher le médecin, fit-elle.

Un sentiment intérieur, inex-
 plicable, la portait vers cette in-
 connue, car le déguisement de
 la comtesse était tel, qu'Esther
 ne la reconnaissait pas. Quelque
 chose de plus pénétrant que les
 regards les plus perspicaces, lui
 apprenait instinctivement que
 cette femme n'était pas étrangère
 à son cœur.
 La comtesse, soulevée par plu-
 sieurs bras et rappelée à la vie par
 les sels qu'on lui fit respirer, ou-
 vrit les yeux. Elle tressaillit à la
 vue de sa fille, et elle s'efforça
 aussitôt de ramener son voile
 sur son visage.
 Enfin, fit Esther en voyant que
 l'étrangère reprenait ses sens.
 Qu'on en ait bien soin, qu'on lui
 donne tout ce qu'elle désire. Il me
 serait pénible de savoir que quel-
 qu'un souffre, quand je suis heu-
 reuse.
 — Ah ! vous êtes heureuse !
 soupira la comtesse.
 — Oui, et je veux que tout le
 monde le soit aujourd'hui.